



ELECTION LEGISLATIVE PARTIELLE DU 20 ET 27 SEPTEMBRE 2009  
QUESTIONNAIRE AUX CANDIDATS

**L'AMENAGEMENT « DURABLE » DU TERRITOIRE YVELINOIS  
ET LES DEPLACEMENTS DES BIENS ET DES PERSONNES**

1 - Quelle est votre position sur la prédominance accordée au développement des infrastructures routières en Ile de France, compte tenu des engagements, pour un développement durable et exemplaire de la France, pris par le Président de la République, devant les Français, lors des travaux du Grenelle de l'Environnement et dans le cadre des accords internationaux concernant les problèmes posés par le réchauffement climatique ?

.....  
...**A lire le SDRIF je ne vois pas que la prédominance soit accordée aux infrastructures routières bien au contraire. Je partage l'avis selon lequel la création de nouveaux axes routiers doit respecter les règles environnementales et la tranquillité des habitants. Concernant le prolongement de l'A12 je suis en faveur de la mise en souterrain de l'actuelle N10 ce qui permettra un meilleur mode de vie des habitants des communes concernées et n'entraînera pas la création d'un nouvel axe autoroutier.**  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

2 - Que pensez-vous des transports en commun locaux ?

.....  
...**Dans la circonscription ils sont corrects, suffisant en capacité et en fréquence et confortables.**  
.....  
.....  
.....  
.....

3 – Pensez- vous nécessaire de maintenir l'activité agricole dans les Yvelines, notamment dans le « Triangle vert » Mantes/Versailles/Rambouillet?

.....  
...**Bien sûr.**  
.....  
.....  
.....  
.....

4 - Pensez vous qu'il y ait un intérêt particulier à créer des liaisons entre les OIN « Mantes-Seine Aval » et « Saint Quentin en Yvelines-Versailles-Saclay-Massy /Palaiseau » ?

.....  
...**Certainement mais en respectant les principes énoncés ci-dessus.**  
.....  
.....  
.....  
.....

5 - Quelle sera votre action pour que la 10<sup>ème</sup> circonscription des Yvelines, territoire riche économiquement, au patrimoine naturel et bâti exceptionnel, devienne un territoire « précurseur » privilégiant son développement harmonieux et durable tout en assurant la santé de ses habitants et la pérennité de son environnement ?

.....  
.....**Il faudra promouvoir les énergies propres notamment solaire et géo thermique ainsi que les pompes à chaleur. Je veillerai à agir auprès des autorités locales pour que les bus soient équipés de moteurs électriques de même que les véhicules communaux.**  
.....  
.....  
.....  
.....

6 - Que pensez-vous faire pour développer les emplois dans le cadre du développement durable ?

.....  
.....**Encourager l'établissement d'industries liées aux énergies propres.**  
.....

7. Autres observations

.....  
.....

**Philippe Chevrier**

**Réponse à transmettre au secrétariat de Sauvons les Yvelines :**  
**[dominique.m.duval@wanadoo.fr](mailto:dominique.m.duval@wanadoo.fr)**